



FLASH INFOS N°16
avril 2009

Infos de l'APE

• **Enquête de satisfaction : votre avis nous intéresse**

Nous procédons en ce moment et jusqu'au 20 avril à une enquête de satisfaction auprès des familles, adhérentes ou non à l'APE. Une centaine de réponses nous sont déjà parvenues, Si vous n'avez pas répondu, vous trouverez le lien pour y accéder sur notre site. Les résultats seront diffusés largement.

• **Vie de l'association**

L'année prochaine, les deux tiers du bureau de l'APE devront être renouvelés (8 postes). Nous comptons sur vous pour nous rejoindre, les diverses tâches et les nombreux centres d'intérêt permettent à tous de s'investir, que l'on dispose de beaucoup de temps ou pas, que l'on soit près de l'école ou pas. Les parents, et notamment leurs représentants, ont la possibilité de participer à la réflexion sur l'avenir de l'école de leur enfant. Saisissez cette opportunité, ne laissez pas se faire l'école sans vous ! Prenez contact avec nous dès maintenant.

• **Bourse et commande de manuels scolaires**

Comme chaque année, l'APE vous proposera ces services en fin d'année scolaire. Une circulaire sera distribuée aux élèves avec la liste des manuels scolaires vers mi juin.

• **Troubles spécifiques de l'apprentissage**

L'APE souhaite mettre en place un groupe de travail sur les troubles spécifiques de l'apprentissage. Nous lançons pour cela un appel aux parents dont un enfant souffrirait ou aurait souffert de difficultés d'apprentissage dues à diverses causes (dyslexie, hyperactivité, dysorthographe ...), afin qu'ils nous fassent part des difficultés rencontrées et de leurs besoins. Nous incitons les personnes intéressées à nous rejoindre pour mettre l'expérience en commun, en faire bénéficier l'ensemble des familles (avec l'organisation de conférences par exemple), identifier des priorités, être porte paroles des attentes des familles devant les différents intervenants (enseignants, médecins, orthophonistes, psychologues).

• **Don pour l'aménagement des cours**

L'APE a donné 2000 € pour l'aménagement des cours de récréation du primaire, Les achats sont validés en Conseil d'école, sur demande du Conseil des maîtres ou du Conseil des élèves et après approbation du service de l'intendance. Un jeux multifonction a déjà été installé dans la cour des moyennes sections, et prochainement seront installés des bancs dans la cour du campo pour les élèves de cycle 3, des plots permettant la délimitation d'un terrain de foot dans la cour du Casone et de nouveaux tapis de réception au pied des toboggans.

• **Poids du cartable : manuels mis à disposition des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}**

Le dispositif a démarré rapidement pour la physique et la SVT et l'ensemble des autres matières de 6^{ème}, plus tardivement pour les 5^{ème}. Une enquête sera menée auprès des parents et des professeurs pour déterminer l'impact sur le poids des cartables et les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre.

Le petitjournal de Rome nous a fait la gentillesse de consacrer un deuxième article à ce sujet : <http://www.lepetitjournal.com/content/view/36434/1626/>



• Opération Gilets jaunes

L'opération gilets jaunes menée du 9 au 13 mars à l'initiative de l'APE et conduite conjointement avec l'école nous a montré que les conditions d'accès et la sécurité à la petite porte peuvent être significativement améliorées, Voici le bilan humoristique de l'un des parents bénévoles qui a endossé le fameux gilet :

« Lors de cette semaine de sensibilisation aux problèmes d'accès à la petite porte, nous avons vu beaucoup de parents compréhensifs et coopératifs, qui apprécient la démarche et la soutiennent en acceptant un peu de marche à pied. On peut dire que grosso modo, l'opération s'est bien passée. Mais il faut tenir compte du fait qu'il faisait beau et encore jour aux heures de sorties. Imaginez la même chose en hiver, sous la pluie et dans le froid, déjà qu'avec les conditions idylliques de cette semaine :

- on a eu le **grincheux** en Smart: tous les jours, il refusait d'obtempérer à notre demande de se garer et d'aller à pied. Le dernier jour, il était vraiment à bout et a carrément forcé le passage.
- nous avons eu le **filou**. Il fait mine de se garer et file quand on a le dos tourné (nous en avons plusieurs dans cette catégorie, les voiturettes sont très fortes pour cette manoeuvre)
- On a la **sournoise blonde** en Smart noire "Je vais à Villa Ruffo". Mon oeil, heureusement, d'autres mamans vigilantes l'ont rappelée à l'ordre à la petite porte.
- On a la **désespérée**. "Comment je fais pour aller à la grande porte, elle est fermée ?" Tu m'étonnes. A 8h50, l'enfant est sensé être en cours depuis 20mn. Réponse : Tu t'organises !!!!
- On a les **mal lunés** qui trouvent cela nul, ne voient pas l'intérêt et de toutes façons, qui reprendront ce chemin dès la fin de l'opération. (ces derniers sont quand même assez nombreux)

En conclusion de ce bilan, il faut donc interdire l'accès aux Smart, offrir des réveils matin à toutes les familles et ne faire confiance à personne.

Un gilet jaune, Strohl Fern, vendredi 13 mars 2009 »

• Parents délégués pour le secondaire

Les parents délégués, représentants des parents aux conseils de classe, se sont réunis le 15 décembre pour une réunion de bilan des conseils du premier trimestre et le 1^{er} avril pour le bilan du deuxième trimestre. Les remarques et questions récoltées sont discutées avec la direction et donnent lieu à un compte rendu.

Nous rappelons que la liste des parents délégués est sur www.apechateau.eu. Vous pouvez vous adresser à eux à travers l'adresse email dédiée aux parents délégués de chaque classe, du type « parents-deleques-sixieme-1@lycee-chateaubriand.eu », en remplaçant sixieme-1 par la classe voulue.

• Parents relais pour le primaire

La deuxième réunion de préparation du Conseil d'école avec l'ensemble des parents relais adhérents a eu lieu en janvier. La prochaine est prévue le 4 mai prochain. Ces réunions permettent aux parents relais de discuter des différents problèmes et aux parents représentants de les mettre à l'ordre du jour du Conseil d'école.

Comme prévu en début d'année scolaire, les parents relais ont aussi été conviés le 4 février par le directeur, M Montois, à une réflexion sur la communication école-familles. A la demande des représentants des parents, Monsieur Montois avait aussi invité Mme Fiorini, coordinatrice d'italien, et Mme Cassone, enseignante en classe de CE2C et pilote pour la DNL, pour une information sur l'enseignement de l'italien.

L'APE poursuit le contrôle régulier de l'état des toilettes.



Nous rappelons que la liste des parents relais est sur www.apechateau.eu. Vous pouvez vous adresser à eux à travers l'adresse email dédiée aux parents relais de chaque classe, du type « parents-relais-ps-1@lycee-chateaubriand.eu », en remplaçant ps-1 par la classe voulue.

- **Terza Media**

Les deux heures de cours hebdomadaires de préparation sont passées à trois. Ils concernent 17 élèves de 4^{ème}. La directrice du collège Giuseppe Sinopoli, siège de l'examen pour nos élèves, a été reçue par la direction lors de la journée porte ouverte du 14 mars dernier à Patrizi. Il est envisagé que les élèves de l'atelier théâtre (3^{ème}) jouent leur pièce « Molière et l'amour » pour les élèves du Sinopoli et que réciproquement leur groupe de théâtre ou de musique organise un petit spectacle pour nos élèves pendant le mois de mai.

L'APE reconduira ce projet l'année prochaine sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant, avec l'appui de la direction qui prévoit d'ores et déjà 2 ou 3 heures dans l'emploi du temps des 4^{ème}.

- **Transport scolaire**

Le dispositif de surveillance mis en place et pris en charge par l'APE avec l'aide de l'APEC le vendredi de 14h30 à 15h30 pour les enfants du primaire inscrits au transport scolaire sera assuré par l'école l'année prochaine.

Lorsque les classes de 4^{ème} seront rapatriées à Strohl Fern, le service de transport pourra leur être ouvert le matin dans la mesure des places disponibles, les enfants du primaire et de 6^{ème} et 5^{ème} étant prioritaires. Pour le retour, le seul départ est à 15h30, ce qui ne correspondra pas aux horaires des 4^{ème} (voir le paragraphe **Horaire** plus bas).

- **Partenariats**

L'APEC (www.atelierschateau.it) a proposé à ses adhérents et à ceux de l'APE des activités pour les enfants pendant les vacances de février et de printemps en partenariat avec le musée explora, le musée zoologique et des animateurs d'ateliers APEC.

L'association InventerRome, animée par une équipe où l'on retrouve de nombreux parents d'élèves, fait bénéficier les adhérents APE de prix réduits pour les activités destinées aux enfants pendant les vacances. Voir les activités proposées sur le site www.inventerrome.org

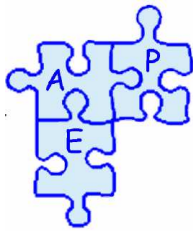
Nous vous transmettons les invitations aux conférences de l'APE de St Dominique au fur et à mesure : Pour tout renseignement, s'adresser à apesaintdo@hotmail.it.

- **Conférence « Partir à l'étranger durant le cursus scolaire français »**

Vous trouverez un compte rendu de cette conférence organisée par l'APE sur notre site, avec de nombreuses références d'associations. Sont intervenus l'association française PIE (Programmes internationaux d'échange www.piefrance.com), l'association italienne BEC (British European centre www.becasse.it), des élèves du lycée qui sont partis ou qui souhaitent partir sur les thèmes suivants : présentation de diverses formules de séjour, prise en compte de l'expérience passée à l'étranger dans la scolarité du lycéen français, favoriser l'accueil d'élèves étrangers dans les familles et au lycée.

- **Vente de fournitures Seyes à la permanence lundi et jeudi de 14h30 à 16h30**

Nous vous rappelons que Valérie Anne RANCUREL, directrice des opérations APEC, vous reçoit lors de ses permanences pour toute question relative à l'APE (adhésion, inscription au transport, retrait de carte d'adhésion, demande de renseignements). Elle met à la disposition des élèves et leur famille des fournitures seyes à prix coûtant (voir les photos et les prix sur www.apechateau.eu)



- **Site Web APE** www.apechateau.eu

Vous trouverez sur le site APE les comptes rendu de réunions, des informations pratiques sur vos représentants, les actions et les services de l'APE (transport scolaire, préparation à la Terza media, ...), le livret d'accueil, les archives des flash infos, la possibilité de payer votre adhésion APE en ligne et un service de petites annonces. Il est mis à jour régulièrement pour vous, pensez à le visiter de temps en temps.

- **Soutien à l'APE**

L'adhésion à l'APE est un geste important pour la représentation des parents à l'école. La cotisation est restée la même depuis de nombreuses années, pour que l'aspect financier ne soit pas un obstacle. Les adhérents peuvent nous aider en convaincant les parents de leur connaissance, car nous avons besoin du soutien de tous :

- pour défendre la maîtrise de l'augmentation des frais de scolarité
- pour défendre ensemble l'avenir de nos enfants et peser avec plus de poids sur les décisions concernant le lycée
- pour financer encore plus d'actions (comme l'achat de manuels pour les 6^{ème} - 5^{ème}, de jeux pour les cours de récréation, du cadeau de fin d'étude pour les bacheliers) qui sinon ne pourraient peut-être pas voir le jour.

Infos du Lycée

- **Conseils d'établissement du 15 décembre et du 5 mars**

Un Conseil d'établissement extraordinaire a eu lieu le 15 décembre pour répondre à la demande de consultation des établissements du réseau AEFÉ suite au rapport sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Il a été suivi d'une réunion à l'Ambassade de France de l'ensemble des partenaires du réseau de l'enseignement français en Italie. Les thèmes abordés ont donné lieu à un rapport du service culturel :

- le développement d'une stratégie d'influence pour répondre à l'attente des familles étrangères, des communautés et des entreprises françaises
- le respect des valeurs éducatives françaises pour renforcer l'unité et la cohérence du réseau
- le financement de l'enseignement français à l'étranger.

La dégradation de l'état des bâtiments et du parc de Strohl Fern nous préoccupe depuis longtemps, et de plus en plus, malheureusement. Le Conseil d'établissement du 5 mars a pu écouter avec beaucoup d'intérêt M Delarboulas, du Service Technique des Bâtiments français en Italie (STBI), faire le point sur les différents projets concernant le lycée pris en charge par le Ministère des Affaires étrangères (voir le chapitre Travaux). Si nous reconnaissons l'effort important consenti, nous craignons la complexité des procédures, alors que l'urgence des travaux à faire n'est pas reconnue à sa juste mesure par les autorités italiennes,

M Pierru, intendant, nous a présenté le compte financier 2008, qui se caractérise par un solde positif après plusieurs exercices déficitaires. Le conseil a examiné les séjours pédagogiques et les points abordés par les lycéens du CVL (Conseil de Vie Lycéenne). Les autres sujets à l'ordre du jour de ce conseil sont développés ci-dessous.

- **Travaux**

Le mauvais temps a entraîné des effondrements de terrain dans le parc de Strohl Fern, en particulier dans la partie qui supporte le chalet des petites sections. Les carottages effectués par les services techniques de l'ambassade pendant les vacances de février ont confirmé la décision



prise par la direction du lycée de transférer provisoirement la classe de petite section abritée par le chalet dans la seule classe encore disponible : la salle de motricité. La direction a demandé l'autorisation de déménager le chalet : coût de l'opération 36 000 € à la charge du lycée. Des travaux de renforcement de la falaise sont également prévus, à coût partagé avec la commune de Rome. Cette situation rend particulièrement difficile l'enseignement en maternelle.

Les travaux de réfection du pavillon 11 ont été bloqués quelques mois suite à une expertise concluant à la fragilité de la structure, et à la campagne de dénigrement de l'association « Amici di Villa Strohl Fern ». Le service technique de L'ambassade (STBI) a dû présenter 2 nouveaux plans et l'ambassade a dû négocier afin d'obtenir l'accord des autorités italiennes. Les travaux vont donc reprendre avec comme objectif (très serré dans le temps) de disposer de 5 salles de classe pour la rentrée prochaine.

Les études concernant la réfection du Casone et sa mise en conformité aux normes de sécurité ont été lancées avec la venue d'un programmiste chargé d'établir un plan sur 3 ans de l'ensemble des travaux. Nous attendons son rapport dans les prochains jours.

Le lycée a demandé à l'AEFE le déblocage du fond immobilier mutualisé de l'année dernière et de cette année (à peu près 500 000 €) pour le financement d'un préau. Une étude a été soumise pour approbation à l'AEFE.

Pendant les vacances de février, des travaux suivants ont été effectués : à Patrizi, les salles ont été repeintes et des tables individuelles installées en P1/P2 ; à Strohl Fern le gymnase et les vestiaires ont été restaurés, la loge de la petite porte réaménagée et quelques toilettes réassorties. L'APE remercie encore les personnes du service d'intendance et d'accueil, qui ont permis ces travaux d'entretien et d'amélioration.

- **Horaires 2009/2010**

Les horaires du primaire et des 6^{ème} et 5^{ème} devraient être maintenus tel quels l'année prochaine.

Les 4^{ème} devraient avoir cours à Strohl Fern, entre 8h30 et 16h30 tous les jours, à l'exception du mercredi où la sortie à 15h30 leur permettra de participer aux activités proposées par l'AS (association sportive),

A partir de la 3^{ème}, les horaires seront compris entre 8h10 et 17h30 tous les jours.

- **Enseignement au Collège-lycée : évolutions prévues en 2009/2010**

Anglais : Une heure d'anglais supplémentaire par semaine sera mise en place pour l'ensemble des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} en remplacement des deux heures de renforcement qui étaient jusqu'à présent dispensées aux seuls élèves de la section européenne en 4^{ème} et 3^{ème}. La section européenne sera proposée dorénavant à partir de la seconde aux 28 élèves sélectionnés et répartis sur plusieurs classes. Grâce à la mise en place de groupes de compétences, les élèves de cette section seront regroupés en anglais et continueront à bénéficier d'une heure d'enseignement d'histoire géographie (DNL) supplémentaire en anglais. Transitoirement, les élèves de 3^{ème} qui ont démarré la section européenne l'année dernière bénéficieront encore l'année prochaine de 2 heures d'anglais renforcé et seront dispatchés sur 2 classes.

Langues anciennes : le latin sera rendu obligatoire aussi en 4^{ème}, comme il l'était jusqu'à présent en 5^{ème}, à raison de 2 heures hebdomadaires. A partir de la 3^{ème}, mise en place d'un parcours langues anciennes latin-grec de 5 heures (dans ce cas, en 2^{nde} le latin est pris comme enseignement de détermination et le grec comme option facultative)

Options facultatives : en 2^{nde}, une seule option facultative à choisir entre latin, grec, arts plastiques, histoire des arts. A l'étude, une option combinée arts plastiques/ histoire des arts sur 4 heures.



- **EsaBac**

EsaBac est la contraction de ESAME di Stato en Italie et de BACCALauréat en France. L'accord sur l'EsaBac signé le 24 février 2009 par les deux états prévoit la double délivrance de diplômes de fin d'études secondaires français et italiens, le Baccalauréat et l'Esame di Stato, à l'issue des cursus dans les sections européennes et internationales dans les deux pays. Véritable label de qualité, ce double diplôme facilitera l'accès à l'enseignement supérieur et valorisera une formation bilingue et biculturelle. Il contribuera ainsi à soutenir l'enseignement du français et de l'italien dans les deux pays.

En octobre 2008, M Carubia, proviseur-adjoint, a participé au séminaire EsaBac de l'Académie de Grenoble qui a dressé un premier bilan du dispositif expérimental. M Carubia poursuit depuis la réflexion pour la mise en place d'une filière EsaBac à Chateaubriand dans les années qui viennent,

- **Commission d'affectation**

Les représentants des parents et des enseignants ont été invités par la direction à examiner les critères de priorité et les prévisions d'inscriptions en primaire pour la rentrée prochaine. Comme dans tout le réseau AEFÉ, les enfants français sont prioritaires, puis viennent, à des rangs différents suivant les niveaux d'inscription, les enfants scolarisés dans le réseau AEFÉ ou en France, les enfants des pays francophones, les enfants ayant des frères et sœurs à Chateaubriand, les enfants des anciens élèves et les enfants signalés par l'Ambassade, Sont ensuite prises en compte en priorité les demandes qui n'avaient pas pu être satisfaites les années précédentes, et les enfants venant d'établissements francophones de Rome mais hors réseau, et les enfants italiens bénéficiant d'un projet familial francophone cohérent.

Il y a cette année une forte hausse des demandes d'inscription, qui ne pourront donc pas être toutes satisfaites, ce qui cause des problèmes à certains niveaux, tout ceci étant relativisé par la nature non définitive des demandes.

- **Conseil d'école du 28 janvier**

Le compte rendu du conseil est disponible sur le site de l'APE. Les points abordés ont été : Evaluations CE 1 et CM2, Porte ouverte et info CM2/6^{ème}, Projet d'établissement et Mobbing, Soutien scolaire et écoute, Effectifs, Action à la Petite porte, Bilan de l'aménagement des cours, Affaïssement des sols, Pratique de l'EPS : projets extérieurs, Voyages scolaires, Calendrier : Carnaval, projets, fête de fin d'année

- **Conseils de classe**

Les comptes rendu de conseil de classe ont été envoyé avec le bulletin dans la plupart des cas, les parents délégués devant pour cela le rendre dans les 24 heures suivant le conseil. Nous remercions vivement Mme Angelucci pour ce travail supplémentaire.

M Cébrian et Carubia se partagent les conseils et président chacun 2 classes par niveau. Les parents délégués ont apprécié le bon déroulement des conseils, la qualité d'écoute, et particulièrement la présentation graphique des résultats qui est très parlante, donnant une double information (niveau de l'élève et position en rapport au groupe classe).

Le système de notes en ligne auquel les parents ont rappelé leur attachement est actif.

- **Projet d'établissement**

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement souhaite mettre en oeuvre, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires (parents, élèves, environnement social, culturel et économique) pour réaliser les projets éducatif et pédagogique Le projet d'établissement tient



compte du public et de l'environnement de l'école. Le projet doit être adopté tous les 3 ans minimum et sa mise en œuvre évaluée périodiquement.

Le projet d'établissement décrit la pratique quotidienne des enseignants, des parents, des élèves et de la direction. C'est là que tous les partenaires de l'école ont leur mot à dire par exemple sur le soutien des élèves en difficultés, l'aménagement des horaires et des rythmes scolaires, l'orientation des élèves, l'éducation aux médias, à la santé, à la citoyenneté et à la démocratie, à l'environnement, etc.

La commission qui travaille à définir le projet d'établissement 2009-2012 et qui comprend des professeurs, des parents et des membres de l'administration, s'est réunie plusieurs fois et a défini les trois axes suivants, qu'elle doit maintenant décliner en actions avant de le présenter au Conseil d'établissement de juin :

Axe 1 – UN ETABLISSEMENT LIEU DE RENCONTRE ET D'OUVERTURE

- Un établissement qui intègre les différentes communautés qui le constituent.
- Un établissement qui favorise l'ouverture sur le monde à travers les échanges, les expériences éducatives originales et porteuses de sens.
- Un établissement ouvert sur son environnement et qui en tire le meilleur bénéfice.

Axe 2 – UN ETABLISSEMENT QUI PRIVILEGIE UNE PEDAGOGIE DE LA REUSSITE

- Une offre de formation variée, riche mais cohérente valorisant l'ensemble des filières de l'établissement.
- Une aide, un accompagnement des élèves tout au long de leur parcours scolaire et dans leur insertion après le lycée.
- Une place privilégiée pour l'anglais langue de communication internationale.
- Une prise en compte des besoins de formation de tous les personnels notamment enseignants.

Axe 3 – UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE QUI PREPARE A L'AUTONOMIE ET A LA CITOYENNETE

- Un apprentissage de l'autonomie tout au long du parcours scolaire de nos élèves.
- Une affirmation et une pratique partagée des valeurs de notre système éducatif.
- Un établissement dans lequel les conditions de vie matérielles soient à la hauteur de nos ambitions éducatives.
- Un établissement qui valorise les technologies d'information et de communication dans leur dimension citoyenne, pédagogique et éducative.

● **Evénements au lycée**

La large ouverture du lycée impulsée par la direction et l'équipe éducative s'est traduite par divers événements. Dans l'ordre chronologique :

Le mardi 27 janvier, la cérémonie à la mémoire de Daniel Trocmé. Sous le patronage de l'Ambassade de France en Italie, de la Ville de Rome, de la Ville de Chambon-sur-Lignon, de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme, de l'Assemblée des Français de l'Etranger, les membres de la communauté éducative du lycée Chateaubriand de Rome ont honoré en présence de sa famille la mémoire de cet ancien professeur du lycée Chateaubriand entre 1937 et 1940, qui a accompagné les enfants dont il avait la charge jusque dans la mort en déportation. Une plaque commémorative a été inaugurée par M l'Ambassadeur sur le mur du grand réfectoire.

Le mercredi 11 février, la représentation théâtrale « Molière et l'amour » dans les locaux prestigieux du Grand Salon de la Villa Médicis. 150 personnes, parents et professeurs, ont assisté grâce à l'aimable invitation de M Frédéric Mitterrand, directeur de la Villa Médicis, à une première représentation des 15 élèves de 3^{ème} de l'atelier de Madame Bouteille, professeur de français-latin au lycée.

Le jeudi 12 février, lors des portes ouvertes à l'école primaire, le directeur, M Montois, a reçu à



Strohl Fern de nombreuses familles intéressées à inscrire leur enfant l'année prochaine à l'école, et qui ont ainsi pu visiter les locaux et voir les classes en situation.

Le 12 février, le carnaval de l'école primaire sur le thème de la mer, avec le fameux corsaire M Blaque comme maître de cérémonie, de l'avis de tous le meilleur carnaval depuis longtemps.

Le samedi 14 mars, les portes ouvertes à Patrizi et Malpighi ont vu de nombreux professeurs et élèves se retrouver pour mettre en valeur les différents lieux d'enseignement (laboratoires de physique, de SVT, de langue, CDI) les matières enseignées avec des présentations en Italien, Histoire des Arts, Théâtre, Sport, Allemand... Les parents ont été guidés par des élèves volontaires.

Le samedi 21 mars, le colloque « le monstre dans l'Art » à Patrizi, accompagné d'expositions : l'option arts plastiques (premières et secondes), les secondes pour des tableaux littéraires, les élèves de maternelle, les oeuvres monstrueuses des sixièmes. Durant le colloque, présidé par Marc Bayard, chargé de mission pour l'histoire de l'art à la Villa Médicis, sont intervenus plus d'une trentaine d'élèves de la sixième à la terminale, sur des thèmes allant de la mythologie grecque au cinéma, de l'Onesko à Frida Khalo. Comme l'a souligné Monsieur Bayard dans sa conclusion, les élèves pourraient donner des leçons de générosité à beaucoup d'adultes, pour l'enthousiasme qu'ils ont mis dans leurs interventions. Encore bravo.

Et d'ici la fin de l'année scolaire, ne ratez pas:

Les jeudi 28 et vendredi 29 mai, la scénographie du parc, représentation du projet des CE2 avec la compagnie de théâtre de rue AKOSAL :

Le vendredi 5 juin, La fête des ateliers de l'APEC suivie de Live in Chato où les collégiens et lycéens musiciens, danseurs, rappeurs, artistes en tous genres pourront monter sur scène.

Le samedi 27 juin, une représentation de l'Opéra des CM1 au teatro dell'Opera de Rome.

Et la représentation finale de l'atelier théâtre de Mme Bouteille, la représentation de l'atelier théâtre de l'APEC avec la compagnie Sandoval, dont les dates seront fixées prochainement.